

LFI et le bio-régionalisme

Politique

Par Martin Vanier

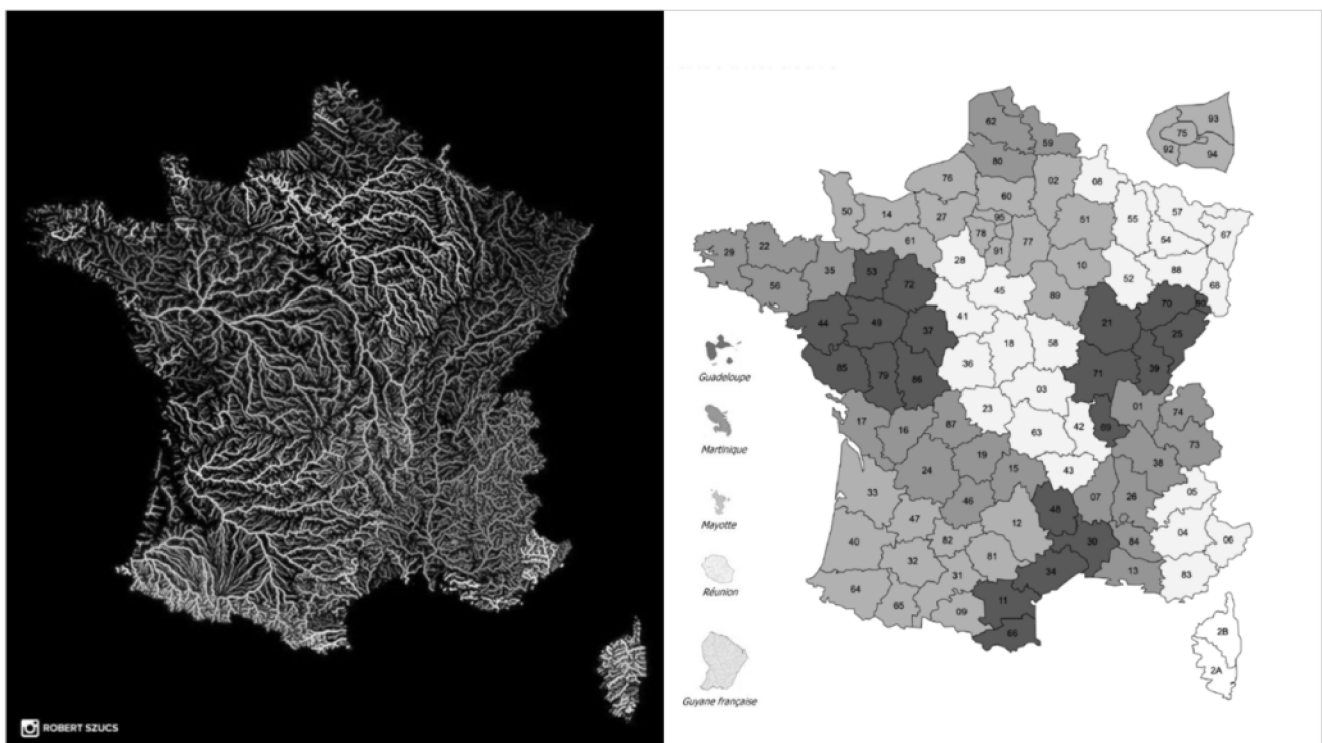
Publié le 26 août 2026

*Géographe, professeur à l'université Paris-Est Créteil, consultant
Coopérative Acadie, il vient de faire paraître "En finir avec les idées fausses
sur l'aménagement du territoire", éditions de l'atelier, 2026.*

La sécheresse estivale rappelle l'importance vitale d'une bonne gestion de l'eau et attire l'attention sur la carte nationale des bassins versants. Faisant le lien entre la carte de l'eau et la réponse aux défis climatiques et environnementaux, LFI propose de redessiner la carte des régions datant de 2014 en calquant leurs frontières sur la « cohérence écologique des bassins versants, des massifs montagneux et forestiers ». D'où vient cette idée et pourquoi constitue-t-elle une mauvaise réponse tant d'un point de vue administratif qu'environnemental ?

Un concept malléable auquel chacun est a priori enclin à accorder du crédit ; une carte remarquable, ci-dessous à gauche celle de l'artiste cartographe américain Robert Szucs, en vente sur internet, qui rassure sur le fondement scientifique de la chose ; une proposition d'apparence audacieuse – la carte de droite – sur un sujet dont

on peut être certain qu'il mobilisera encore toujours la scène politique et les médias, à savoir le redécoupage du territoire : LFI pense avoir trouvé un des marqueurs simples et séduisants de sa campagne présidentielle. « *Pour faire face à la crise écologique globale, créons des écorégions. Les écorégions constitueront le maillon central d'une planification écologique adaptée [...] leur délimitation répondra à des cohérences écologiques combinées – bassins versants de rivières, massifs montagneux ou forestiers [...] la création de telles écorégions est une condition de base nécessaire pour l'adaptation de notre État à l'impératif écologique de notre siècle* »¹.



Le terme d'écorégion est une traduction du bio-régionalisme né au début des années 1970 en Californie. Dans *Pour en finir avec les idées fausses sur l'aménagement du territoire*², c'est une des 38 assertions simplistes dont est proposée la déconstruction : « Le bio-régionalisme, comme invitation politique et sociale à remettre au cœur de toute approche territoriale le géosystème naturel pour en faire l'essence du projet humain, est une contribution désormais incontournable aux redirections à entreprendre. Il n'est jamais trop tard pour (re)découvrir la géographie de l'endroit où l'on vit. Mais il ne

faut pas s’y méprendre : cette approche ne détermine pas pour autant les périmètres territoriaux obligatoires à partir desquels on devrait refonder l’action collective ou l’action publique. Dans « bio-région », il y a région, et c’est toute l’ambiguïté de la proposition, qui laisse entendre que le grand livre ouvert de la nature peut dicter la carte des territoires. La guider, certainement, la dicter non : le territoire demeure la construction des vivants qui se l’approprient en l’habitant ».

Les idées fausses les plus résistantes ne sont jamais des idées totalement erronées qu’il serait si facile d’éventer. Elles sont fausses au sens où elles faussent les enjeux qu’elles prétendent résoudre, mais elles ont une part de vérité livrée dans un emballage politique simplificateur et démagogique, qui en fait des énoncés populistes par excellence. La façon dont LFI instrumente le bio-régionalisme avec sa proposition de créer des écorégions est exemplaire à cet égard. D’autres géographes n’ont pas manqué de le relever déjà ^③.

Le bio-régionalisme est tout sauf une fabrique de périmètres

L’écologie radicale américaine californienne a forgé le courant et le mouvement du bio-régionalisme dans le contexte de grande remise en cause du productivisme et de l’hypermatérialisme du capitalisme, en croisant cette révolte sociale – sur fond de rejet de la guerre du Vietnam – avec la montée en puissance du conservatisme chez les biologistes universitaires américains. Tout cela est né de la contre-révolution culturelle du mouvement hippie de San Francisco et de Berkeley, à partir du Summer Love de 1967, avec le Flower Power, les Diggers, etc., tandis qu’en France le mouvement social de mai 68 débouchait sur un certain « retour à la terre », le réinvestissement des campagnes vidées par l’exode rural des marges du Massif central et des Alpes méditerranéenne par de

jeunes citoyens en quête d'alternatives radicales. C'est dire à quel point le bio-régionalisme n'a rien d'un idéal de redécoupage institutionnel ou de cadre innovant de politique publique, comme le laisse à penser la proposition de LFI. C'est un projet global de contre-société, voire de sécessionnisme, décroissant et libertaire, fondé sur de nouveaux rapports sociaux aux ressources des écosystèmes dans le respect total des milieux vivants.

Ce nouveau rapport au monde, qui à vrai dire a déjà 50 ans, a beaucoup contribué à le transformer, et n'est pas pour rien dans la diffusion des multiples courants et approches de l'écologie politique. Le réduire à une proposition aussi administrative et planificatrice que celle d'un redécoupage régional est un dangereux contresens. Le bio-régionalisme, tout comme les écosystèmes qui l'inspirent, n'a ni échelle ni chef d'Etat-major. Les communautés de vie et les territoires qui en adoptent les préceptes peuvent être de toute taille et de toute nature. Ce qui fait la force de l'ensemble ce sont ses interdépendances, exactement comme pour les écosystèmes : interdépendance des échelles, interdépendance des contextes, interdépendances des acteurs, interdépendance des contributions et des solutions déployées dans les territoires différents. Une nouvelle carte régionale n'est pas la baguette magique du bio-régionalisme qui rendrait tout plus simple et évident.

La politique des bassins versants et des massifs a déjà plus de 60 ans

Ne faut-il pas pour autant un cadre commun régulateur, une scène stratégique partagée, un espace politique pour organiser la gouvernance de la multitude bio-régionaliste ? Si, bien entendu ; mais pour ce qui est de la France, ce cadre de politiques publiques s'est, en réalité, construit dès les années

1960, quelles que soient les limites et les contradictions qui ont été et sont toujours les siennes. On n'a pas attendu la notion d'écorégion pour reconnaître l'intérêt et l'importance de définir une politique de la ressource en eau à l'échelle des grands bassins fluviaux : ce sont les 6 agences de l'eau créées en 1964, fédérant les nombreuses organisations et cadres planificateurs à l'échelles des rivières et des bassins-versants secondaires (les établissements publics territoriaux de bassin, EPTB ; les établissements publics d'aménagement et de gestion de l'eau, EPAGE ; les syndicats de rivières...).

De même en ce qui concerne les grands massifs montagneux ou forestiers invoqués par LFI : le paradoxe du technocratisme étatique français des années 1960 est qu'il a inventé et promu à la fois les hauts-lieux du productivisme industriel, touristique, agricole, et de l'urbanisation qui l'accompagne, les plus dénaturés, et la trame des parcs nationaux et régionaux (respectivement 11 et 60 à ce jour, couvrant ensemble 25 % du territoire national), dont on dira non sans raison à partir des années 1980 qu' « une autre vie s'invente ici ».

Ce ne sont là que quelques exemples de cadres territoriaux de politique des ressources naturelles et des milieux vivants qu'on ne peut pas écarter d'un revers de main au nom de la magie nouvelle des écorégions. Certes, les agences, les établissements publics, les syndicats, dessinent aujourd'hui un paysage de la gestion environnementale confus, disparate, incomplet, parfois concurrentiel, partout traversé d'intenses batailles d'intérêts divergents. La droite sénatoriale mène en ce moment même une offensive législative à travers le projet de loi d'urgence agricole contre la gouvernance des agences de bassin pour y imposer le pouvoir croissant du productivisme agro-industriel. Chaque nouveau projet de parc a été, depuis 50 ans, la source de conflits territoriaux, dénoués par des compromis locaux patiemment élaborés. Le bio-régionalisme – ou la redirection écologique du développement territorial si l'on préfère l'appeler ainsi – est une politique, c'est-à-dire un art de faire du commun

avec du multiple selon les termes d'Hannah Arendt, et non pas un décret de nature, comme le souhaite LFI.

« Appuyons-nous sur la géographie, elle finira bien par céder »

Un décret basé sur quelle géographie ? La carte proposée par LFI – qui prend la précaution de dire qu'elle doit continuer à faire l'objet de réflexions collectives – s'appuie sur la géographie comme Oscar Wilde disait vouloir s'appuyer sur les principes, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'ils cèdent. Elle est la preuve, une fois encore vérifiée, que les justifications supérieures, fussent-elles celles de la nature, doivent toujours composer avec le palimpseste territorial, cette accumulation de raisons profondes de désigner des fragments du monde qui fassent sens commun.

La carte des écorégions de LFI divise le Massif Central en six régions, coupe le grand bassin versant de la Loire en deux, en assemble d'autres deux à deux (Garonne et Adour ; Dordogne et Charente). Ici elle voit de la cohérence régionale dans une grappe de petits bassins côtiers (Bretagne ; Languedoc et Roussillon ; Nord, de la Somme à la Sambre et l'Escaut)), ailleurs elle ne la reconnaît pas (Normandie, de part et d'autre de la Seine ; Provence et Côte d'Azur). Elle aboutit à une région de 18,6 millions d'habitants (l'actuelle Île-de-France plus la Normandie, une part de l'ex-Champagne-Ardenne et une autre des actuels Hauts-de-France), huit fois plus peuplée que la plus petite des écorégions, que serait celle déterminée par les bassins-versants de la Dordogne et de la Charente. Confirmation que pour décorative qu'elle soit, la carte de Robert Szucs ne peut pas justifier un découpage politique, ce que son auteur ne prétend d'ailleurs absolument pas.

En fin de compte, la proposition de LFI n'échappe pas au pragmatisme et au bricolage habituels qui ont présidé avant elle et depuis le XIXe siècle aux dizaines d'autres propositions de redécoupage régional, dont le géographe Jean-Marie Miossec a fait la géohistoire⁴. On conviendra volontiers que tout peut se débattre – quoi qu'il isoler le département du Rhône de toute sa région urbaine et économique (Ain, Loire, Isère) pour l'unir à la Haute-Saône, au Doubs et au Jura, ressemble davantage à une punition qu'à une innovation. Mais prétendre que la carte proposée par LFI est écologiquement cohérente est une mystification.

La réforme régionale proposée est présentée comme la revanche écologique contre celle de 2014 censée s'être basée sur le fait métropolitain. Elles impactent toutes les régions, sauf la Bretagne et la Corse. On voit mal pour quels bénéfices, et ce qu'il y a d'écologique à retirer la Marne et l'Aube du Grand est, les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse de PACA, à diviser de nouveau en deux l'Occitanie ou à fondre la Normandie enfin unifiée dans une méga-région à l'échelle du Bassin parisien.

En outre, les Régions sont déjà reconnues comme les collectivités chefs-de-files stratégiquement légitimes quant aux sujets structurants de la redirection écologique du développement territorial. On peut et doit aller beaucoup plus loin dans la transformation à réaliser, comme le montre la bataille du ZAN toujours en cours, celle de l'eau qui devient de plus en plus clivante, ou sur d'autres enjeux majeurs comme ceux de la santé globale des milieux et des populations, du mix des énergies renouvelables, de l'adaptation aux bouleversements climatiques, en particulier dans les zones littorales et de montagne, etc. Mais proposer de rouvrir la boîte de Pandore d'une réforme régionale, que très peu d'acteurs réclament aujourd'hui, est le plus sûr chemin pour perdre du temps sur le front des urgences et pour noyer les débats de fond dans des faux débats civiques, comme celui déjà vécu en 2014 concernant le nom des nouvelles écorégions en question.

Ce que cette proposition d'écorégions dit de LFI

Au fond, la proposition de LFI est typique de la culture politique de la radicalité : ne tenir aucun compte de ce qui existe déjà, certes toujours améliorable mais résultant de décennies d'efforts et de combats transformateurs ; prétendre face aux enjeux complexes et multiples à une solution simple et unique qui n'aurait été retardée que par manque d'audace ; répondre aux défis collectifs multi-acteurs par un acte administratif descendant, en l'occurrence ici la réforme des régions par la volonté de l'Etat, geste bien plus jacobin que décentralisateur. Bel exemple de la démagogie politique du populisme du bon sens, la proposition d'écorégions va séduire en première approche sur le mode du « il n'y a qu'à, il faut qu'on ». C'est sa raison d'être : non pas faire avancer une perspective réellement transformatrice, mais tenir une position dans le débat médiatique en faisant beaucoup parler d'elle, aussi irréaliste soit-elle.

Au sein des collectivités régionales et plus largement dans le monde politique et professionnel de l'action publique territoriale, il est rarissime d'entendre une satisfaction quelconque concernant le redécoupage des Régions de 2014, à l'exception de la Normandie réunifiée. Tenter des « coups politiques » en utilisant la carte administrative comme un jeu de plateau est une curieuse conception de la république des territoires. Dans les collectivités, sur le terrain, les acteurs en sont particulièrement las. Ils souhaitent avant tout une plus grande autonomie d'action et de la visibilité à long terme, et cela pour une raison majeure : ils savent qu'il leur revient, là où ils sont et dans les conditions d'exercice politique et technique qui sont les leurs, de réussir concrètement la grande mutation écologique qui a commencé. Si LFI partageait vraiment leurs motivations, elle ne relancerait pas l'éternel débat de la recomposition territoriale.

Notes

- ① <https://lafranceinsoumise.fr/2026/07/03/climat-eco-regions-lfi/>. 3 juillet 2026.
- ② Martin Vanier, « L'idéal, c'est la biorégion », *Pour en finir avec les idées fausses sur l'aménagement du territoire*, éditions de l'atelier, février 2026.
- ③ Le géographe Frédéric Giraut réagit aux « écorégions » promues par Jean-Luc Mélenchon : « le biorégionalisme ne peut penser la question urbaine et migratoire autrement qu'en termes négatifs », Tribune dans *Le Monde* du 22/07/2026.
- ④ Jean-Marie Miossec, 2008. *Géohistoire de la régionalisation en France. L'horizon régional*. PUF.